

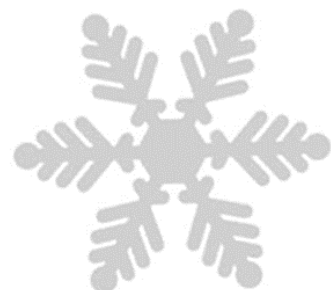
N°27

DECEMBRE 2022

LE PETIT JOURNAL



D'Huilly-sur-Seille





Horaires d'ouverture de la mairie

Les mardis et vendredis de 14h à 18h

Tél: 03 85 40 13 45

mairie-huilly-sur-seille@wanadoo.fr



En cas d'absence de la secrétaire et pour des raisons urgentes, vous pouvez contacter :

Ludovic HAUTEVELLE	Maire	06 83 44 42 99
Corinne LONJARET	1 ^{er} adjoint	03 85 40 08 99
Gilbert BLANC	2 ^{ème} adjoint	06 80 00 20 11

Sommaire

Infos diverses	P 2
Le mot du Maire	P 3
La visite du Sous-Préfet	P 4
Comptes-rendus du Conseil (extraits)	P 5, 6 et 7
Zoom infos 2022 2023	P 8 et 9
PLUI	P 10
CCAS	P 11
Les décorations de Noël	P 12 et 13
Les associations	P 14 et 15
SIVOM	P 16 et 17
Infos pratiques	P 18 à 21
Etat civil	P 22
Calendrier des fêtes et des manifestations	P 23
Invitation aux vœux du Maire et de la municipalité	P 24

Le mot du Maire



Huillytaises, Huillytais,



L'année 2022 est terminée, une année bien particulière pour notre Commune : une année riche en événements avec les élections municipales de mai et la visite du sous-préfet en septembre ; une année riche en réalisations avec notamment, en juin l'achat du véhicule pour les besoins de la Commune, en octobre

l'installation du distributeur de pains ou en décembre la mise en place des panneaux acoustiques de la salle associative; une année malheureusement trop chargée en décès avec de nombreuses personnes originaires de la Commune qui nous ont quittés ; mais une année également riche de 4 naissances et j'en profite pour saluer Cataleya, Danaë, Côte et Clément !

Vous trouverez dans ce Petit Journal les principales actualités de la Commune sur le dernier semestre, mais aussi les changements et les projets pour l'année 2023 qui démarre, sous de meilleurs auspices je l'espère, ainsi que les informations pratiques qui peuvent vous être utiles et le calendrier des manifestations associatives...

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous une excellente nouvelle année et surtout une très bonne santé, synonyme de bonheur et de réussite autant que possible. Nous nous retrouverons le samedi 14 janvier pour transmettre nos vœux de vive voix à la population, enfin, comme vous pourrez le découvrir sur l'invitation en dernière page de ce Petit Journal.

Bonne lecture, et meilleurs vœux à toutes et tous !

Le Maire, Ludovic Hautevelle



Visite du Sous-Préfet

Le vendredi 09 septembre 2022, nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur le Sous-Préfet de Louhans, Philippe DEBORDE, en visite sur notre commune, accompagné pour l'occasion du Conseiller Départemental Frédéric CANNARD.

L'après-midi a démarré par la rencontre avec le Maire et le Conseil Municipal afin de faire la présentation de notre village et de ses atouts. Nous avons après cela visité nos écoles, notre salle associative et notre église.



Ensuite conformément à sa demande, nous nous sommes rendus sur l'exploitation agricole de la Gauloise Noire, où malgré l'orage Monsieur le sous-préfet a pu se rendre compte par lui-même de l'étendue du projet et des difficultés rencontrées par Charlène et Morgan pour cette activité.



Prix national pour l'agrobiodiversité animale

1er prix : la Gauloise noire

Morgan Louche (GAEC La Gauloise noire) porte le projet de réintroduction de la poule Bresse-gauloise noire à travers un élevage éthique et respectueux à Hully-sur-Seille (Saône-et-Loire).

Pour terminer cette visite, nous avons rendez-vous à la salle des fêtes afin d'évoquer le projet de rénovation du bâtiment dans les années à venir ; et surtout pour un moment d'échanges avec la population, la présentation des projets réalisés depuis le début du mandat et les réflexions à l'étude.

Le vin d'honneur servi par la municipalité a clôturé cet événement qui a été apprécié par l'ensemble des participants, et également par Monsieur le sous-préfet pour qui cette formule de proximité en fin de visite était une première !



Comptes-rendus du Conseil (extraits)

Extension de compétences au profit de la Communauté de Communes Terres de Bresse. Séance du 07/07/2022.

Adhésion au nouvel établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) piloté par la CC Terres de Bresse, à partir de juillet 2022. L'EPAGE exercera pour le compte des différentes communes membres, la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) . Ses missions principales seront :

- 1) l'aménagement de bassins hydrographiques en tout ou partie.
- 2) l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau y compris leurs accès.
- 3) la défense contre les inondations.
- 4) la protection et la restauration des sites, écosystèmes aquatiques et zones humides ainsi que les formations boisées riveraines.

Nouvelle nomenclature budgétaire et comptable dite M57. Séance du 07/07/2022.

Adoption à compter de l'exercice 2023 du nouveau référentiel comptable, sans attendre sa généralisation qui sera obligatoire en 2024, permettant une plus grande souplesse de gestion.

Acquisition d'un défibrillateur. Séance du 07/07/2022.

Vote pour l'acquisition d'un défibrillateur automatisé externe installé à la Salle des Fêtes pour se conformer aux obligations réglementaires de sécurité dans les établissements recevant du public de niveau 4. Après consultation, la société DEFIBRIL a procédé à son installation pour un montant d'achat de 1 682 € TTC.

Remplacement d'une borne à incendie au lieu-dit « Etang Neuf ». Séance du 07/07/2022.

Profitant du chantier SIERL(Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Louhannaise) qui a remplacé la conduite d'eau rue d'Ecuelle et route de Chavanu, il a été décidé de remplacer la borne à incendie usagée, le SIERL assumant la charge technique et financière des tranchées. Coût de l'acquisition de la borne 2 160 € TTC.

Isolation acoustique de la Salle Associative. Séance du 07/07/2022.

La trop grande résonance de la salle limitait grandement son utilisation notamment pour la tenue des réunions du Conseil Municipal. Après études de la Commission Bâtiments, il a été décidé d'opter pour la solution de cadres acoustiques, technique proposée par la société BOURGOGNE PLAFOND pour un montant de 2 820 € TTC. Quatre cadres ont été imprimés avec des images personnalisées de nos paysages.

Acquisition de nouveaux panneaux d'affichage. Séance du 07/07/2022.

La Commission Communication a proposé de revoir le système d'affichage municipal en optant pour l'acquisition de nouveaux panneaux à proximité de la Mairie. Trois panneaux ont été posés par notre adjoint technique, aidé de quelques conseillers, à l'entrée du portail des écoles pour un coût global de 1 730 € TTC.

Rapport annuel du SIERL. Séance du 08/09/2022.

Comme chaque année, le Conseil Municipal est appelé à valider le bilan moral et financier du Syndicat Intercommunal des Eaux pour l'année 2021.

Titularisation de l'adjoint technique territorial. Séance du 08/09/2022.

Hervé SOYER, employé à mi-temps sur la Commune a été titularisé à compter du 1er septembre 2022.

Rentrée scolaire 2022/2023. Séance du 08/09/2022.

La rentrée scolaire sur Huilly/Loisy totalise un effectif de 79 élèves , en légère baisse par rapport à l'année dernière. Un nouveau car de ramassage est opérationnel depuis la rentrée.

Comptes-rendus du Conseil (extraits)

Informations SIVOM/compostage. Séance du 08/09/2022.

Début septembre, le Maître composteur du SIVOM accompagné par plusieurs responsables municipaux en charge du compostage ainsi que d'habitants de la Commune ont procédé au transfert du compost. Confirmation a été faite du bon fonctionnement du compostage - avec un bémol pour l'apport en broyat- et de la bonne implication des différents acteurs.

Installation du Distrib'Pain. Séances des 08/09/2022 et 13/10/2022.

Compte tenu de l'intérêt pour la Commune et de ses habitants d'installer un distributeur automatique de vente de pain et de viennoiseries et de l'accord d'un boulanger local, le Conseil Municipal valide le principe de son installation sur le parking de la Mairie. Une animation conviviale est prévue le 15 Octobre.

Eclairage public et Illuminations pour les fêtes de fin d'année. Séance du 13/10/2022.

Par nécessité de maîtriser les charges de la Commune et pour se conformer aux recommandations de sobriété énergétique, le Conseil Municipal décide de :

- modifier les créneaux horaires de l'éclairage public en optant pour une coupure sur l'ensemble du territoire communal de 22h à 6h. Cette modification nécessite l'intervention du SYDESL qui gère les systèmes de commande avec une charge communale de 132 € TTC.
- couper l'éclairage de l'église sur la totalité de la nuit. Cette mesure aura un effet immédiat car l'éclairage de l'église est géré directement par la Commune.
- renoncer au remplacement de la guirlande électrique en fronton de la Mairie qui avait été budgété sur 2022.
- privilégier les décorations lumineuses solaires.

Vente de bois sur le chemin forestier de Molaise. Procédure et tarifs. Séance du 13/10/2022.

L'avancée du projet de création de la route forestière permet à la Commune de proposer aux habitants d'Hully une vente de bois de chauffage.

Six lots peuvent être réalisés. Leur attribution s'effectuera par tirage au sort au tarif de 17 € le moule.

Projet de rénovation de la Salle des Fêtes. Séances des 13/10/2002 et 17/11/2022.

Présentation au Conseil Municipal de l'esquisse de l'avant-projet élaboré par la direction de l'Agence Technique du Département. Une note d'opportunités a été établie récapitulant l'historique de la construction, la problématique d'une rénovation avec la mise aux normes actuelles, les possibilités d'extension et un premier chiffrage. Une présentation sera faite aux conseillers municipaux par le Chef de projet le vendredi 25 novembre.

Cimetière communal. Règlement intérieur & tarification. Séance du 17/11/2022.

La Commission Cimetière a proposé, dans l'attente d'une refonte générale, une première modification du règlement intérieur destinée à uniformiser les normes des concessions, la hauteur des nouveaux monuments funéraires ainsi que la gravure des plaques de l'Aile du Souvenir.

Le Conseil Municipal a validé les nouvelles propositions tarifaires applicables à partir de Janvier 2023 :

- Concessions : 15 ans 100 € ; 30 ans 150 € ; 50 ans 200 €
- Columbarium : 15 ans 400 € ; 30 ans 600 € ; 50 ans 800 €
- Cavurnes : 15 ans 60 € ; 30 ans 100 € ; 50 ans 150 €
- Jardin du Souvenir : gratuité dispersion des cendres.
- Aile du Souvenir : 50 € la plaque nominative (gravure à la charge de l'acquéreur)

Comptes-rendus du Conseil (extraits)

Salles communales. Règlement intérieur & tarification. Séance du 17/11/2022.

Le Conseil d'Adjoints a entrepris un travail de fond pour améliorer la gestion administrative des locations des deux salles municipales - Salle des Fêtes et Salle Associative - en prenant en compte non seulement l'évolution réglementaire mais aussi les spécificités respectives des salles tout en assurant une meilleure transparence des procédures de location et une meilleure garantie pour la Commune lors des états des lieux.

Le Conseil Municipal a validé le principe d'une fiche de réservation préalable, d'un règlement intérieur spécifique à chaque salle et d'un contrat de location instaurant un dépôt de garantie en adéquation avec les équipements.

L'ensemble des documents est disponible et accessible sur le site internet de la Commune.

Le Conseil Municipal a validé les nouvelles propositions tarifaires applicables à partir de Janvier 2023 :

- Salle des Fêtes.
 - Résidents d'Huilly : demi-journée 40 € ; journée 75 € ; week-end 150 €
 - Non résidents : demi-journée 60 € ; journée 120 € ; week-end 230 €
 - Associations communales, RPI Loisy/Huilly, SIVU Sâne/Seille : 1 gratuité & 50 € au delà.
 - Dépôt de garantie : 600 €
- Salle Associative. Réservée uniquement aux résidents d'Huilly et Associations communales et assimilées.
 - Résidents d'Huilly : demi-journée : 30€ et journée : 50 €
 - Associations communales et assimilées : gratuité
 - Réception à la suite d'obsèques : gratuité
 - Dépôt de garantie : 200 €

Barème indemnitaire des élus. Séance du 13/12/2022.

Comme il est d'usage à chaque nouvel exercice budgétaire, le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le montant des indemnités de fonction allouées au Maire et à ses Adjoints.

Suivant les propositions des intéressés, les indemnités restent inchangées à leur niveau de 2020.

Projet de rénovation de la Salle des Fêtes. Séance du 13/12/2022.

Afin de poursuivre le travail de réflexion entrepris par l'Agence Technique du Département et pour accompagner les élus dans les prochaines phases opérationnelles du projet de rénovation ; le Conseil Municipal décide le renouvellement de son adhésion auprès de l'ATD ainsi que la souscription d'une aide complémentaire.

Lieu de réunion des prochains Conseils Municipaux. Séance du 13/12/2022.

Depuis 2020, Covid oblige, les réunions du Conseil Municipal se sont déroulées à la Salle des Fêtes. Les récents travaux d'isolation acoustique de la Salle Associative permettent d'envisager de s'approprier le lieu qui est plus convivial et mieux adapté aux travaux du Conseil.

Comme la loi l'oblige, nécessité d'un vote - unanime - pour installer les réunions du Conseil Municipal et du CCAS au 1430 Grand Rue.



Zoom infos 2022 2023

Ce qui va changer pour 2023. Quelques précisions complémentaires suite aux diverses délibérations prises par le Conseil Municipal en 2022.

L'affichage public :

Pour se conformer à la nouvelle réglementation régissant la publicité des actes administratifs, le Conseil Municipal a décidé de privilégier la publicité via le site internet de la Commune tout en maintenant un affichage public mais en le rationalisant .

Pour ce faire, les 2 panneaux devant la salle associative seront dédiés aux seules informations des associations locales et/ou communales incluant les manifestations du CCAS.

3 nouveaux panneaux d'affichage ont été installés sur la rampe d'accès à l'école et à la Mairie. Ils sont destinés à l'affichage légal en complément du tableau actuel qui se trouve à l'intérieur la salle de la Mairie.



Enfin, le panneau d'expression libre qui se trouve isolé sur le parking de la Mairie sera déplacé vers le Distrib'pain et les Boîtes à livres pour une meilleure lisibilité.

Ce nouveau dispositif devrait permettre à tous un meilleur accès aux informations de la Commune en bénéficiant d'une plus grande clarté dans le niveau des sources d'informations.

Le cimetière communal :

La commission communale adhoc s'est lancée, peu avant la Toussaint, dans l'ambitieux projet de remise aux normes du règlement intérieur du cimetière.

Outre l'aspect tarifaire des concessions, du columbarium et du jardin du souvenir, le Conseil municipal a validé une première modification concernant la hauteur maximale des nouveaux monuments funéraires.

En parallèle, un travail d'inventaire des concessions est en cours avec pour objectif une informatisation des données permettant ainsi un meilleur suivi du renouvellement des concessions et une gestion clarifiée des procédures de reprise. Enfin, un nouveau règlement devrait être soumis sur 2023 intégrant, en outre, les nouvelles pratiques funéraires qui ne sont pas ou mal traitées actuellement.



Zoom infos 2022 2023

Location des salles communales :

Le Conseil d'Adjoints a soumis au Conseil Municipal de nouvelles normes de réservation et de location des 2 salles municipales - Salle associative et Salle des Fêtes -, face à la demande croissante de réservations - notamment pour la Salle des Fêtes - observée sur l'année 2022.

Les nouvelles règles ont pour but de clarifier les procédures de réservation, de formaliser des contrats de location conformes à la réglementation, de simplifier les états des lieux et de mieux gérer les équipements communaux.

A partir de 2023, ces nouvelles règles s'appliqueront que la demande émane d'un particulier ou d'une association communale, qu'il y ait location onéreuse ou mise à disposition gratuite.

Pour chaque salle, fiche de réservation, règlement intérieur, contrat, et modèle d'état des lieux seront disponibles sur le site internet de la Commune .



L'éclairage public :

En ces temps de sobriété énergétique, comme beaucoup d'autres communes du Département et de France, le Conseil municipal a voté en faveur d'une interruption de l'éclairage public, uniforme sur tout le territoire communal, entre 22 heures et 6 heures.

C'est au SYDESL que revient la responsabilité technique de mettre en œuvre la décision de la Commune du 13 octobre 2022 ce qui est effectif depuis le 20 décembre 2022, sachant que le SYDESL était submergé par les demandes similaires.

En parallèle, l'éclairage de l'église qui ne dépend pas du réseau public a pu être interrompu totalement.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Après plusieurs reports, notamment liés à la crise sanitaire, le document qui va réglementer le droit des sols jusqu'en 2035 est en passe d'être validé par les élus la communauté de communes Terres de Bresse.

Mais avant cela, il sera présenté aux administrés, au cours de trois réunions publiques qui seront organisées :

- Le 17 janvier 2023 à 20h à la salle des fêtes de Romanay
- Le 23 janvier 2023 à 20h au Palace de Cuisery
- Le 30 janvier à 20h à la salle des fêtes de Ouroux sur Saone

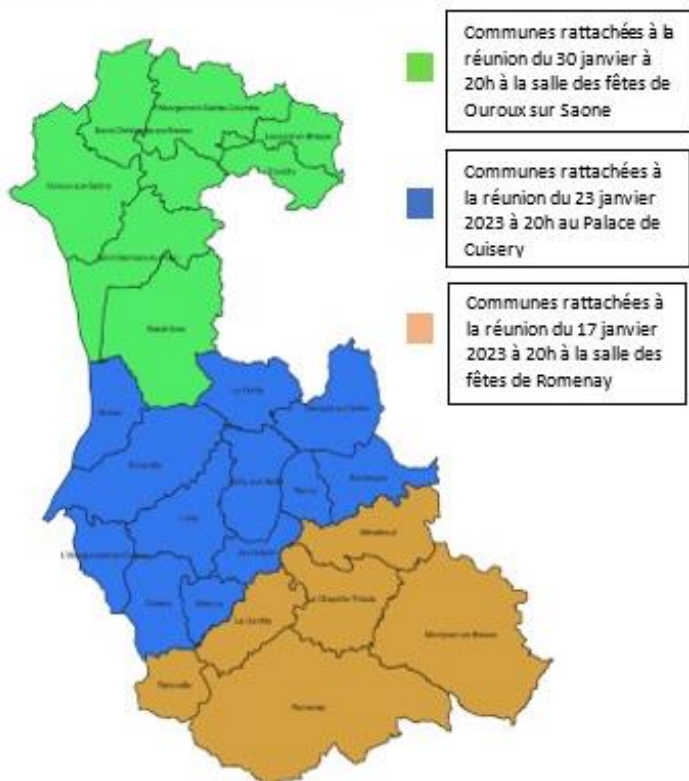
Ce sera l'occasion pour les élus de venir expliquer leur démarche, le contexte réglementaire et surtout les enjeux de ce document de planification.

Après cela, il faudra être encore un peu patient avant l'entrée en vigueur effective de ce nouveau zonage et de ce nouveau règlement à l'échelle intercommunale, puisqu'il y aura toute une phase de validation par différents organismes de l'Etat (environ 6 mois)

L'enquête publique, qui garantit l'égalité de traitement entre chaque concitoyen avec la nomination d'un commissaire enquêteur indépendant, sera organisée en septembre/octobre 2023. Ce sera l'occasion pour n'importe quel administré de venir porter requête pour un éventuel amendement. Le détail des permanences du commissaire sera communiqué sur différents supports, le moment venu : site Internet de la communauté de communes, Facebook de la communauté de communes, presse etc.

Enfin, après le rapport d'enquête, le PLUi pourra être approuvé définitivement par délibération du conseil communautaire. Il deviendra « opposable aux tiers » dans un court délai à compter de cette délibération, soit début 2024.

D'ici là, pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service urbanisme de la communauté de communes Terres de Bresse au 03 85 32 30 07 ou amenagementduterritoire@terresdebresse.fr



Cette année, les manifestations se sont déroulées plus sagement, car les vicissitudes liées au contexte sanitaire étaient moins strictes par rapport aux années précédentes.

Le 11 juin 2022, la randonnée nocturne:



Les bénévoles étaient au rendez-vous pour organiser cette manifestation : mise en place du balisage ; préparation des tables pour la restauration des participants ; confection du repas par les cuisinières et cuisiniers qui ont régalé les marcheurs.

138 randonneurs ont parcouru notre Commune !!! Merci pour leur présence qui a permis à cette marche de se dérouler dans la convivialité.

Le 24 septembre 2022, l'après-midi jeux:



Le soleil nous a accompagnés tout l'après-midi. Les participants ont pu profiter des jeux à l'extérieur : boules pour les adultes, cache-cache, jeux de ballon pour les enfants. C'était sympathique de jouer avec les enfants et ados. Ils étaient très demandeurs. Chacun arrivait avec ses jeux, les échanges étaient positifs. Les parents et grands-parents présents ont aidé les bénévoles au bon déroulement de l'après-midi : rires, joie, bonne humeur, étaient au rendez-vous. Nos anciens se sont retrouvés autour du SCRABBLE, entourés de spectateurs de tout âge.

Malgré la coupure d'électricité, nos habituelles cuisinières du CCAS, ont su s'organiser pour la confection de savoureuses crêpes, chocolat chaud, café.... Le tout étant offert par le CCAS.

Ce goûter très apprécié a permis de rassembler toutes les générations de notre Commune. Nos anciens ont raconté leurs souvenirs, ensemble, nous avons partagé une page de l'histoire d'Huilly.



Le 19 novembre 2022, vente de plats à emporter:



Le CCAS reconduit l'organisation d'une vente à emporter, en partenariat avec LE FOOD TRUCK « A LA CARTE ». Ce sont des plats cuisinés sur place, ils sont préparés comme à la maison. Ils ont régalé 81 personnes.

La buvette a permis aux habitants de se retrouver autour du vin chaud (recette traditionnelle de notre Maire), et autres boissons.

En décembre, distribution des colis de fin d'année:

Des cadeaux de Noël pour nos aînés, de 70 ans et plus, de la Commune ou en EHPAD ont été distribués courant décembre.

Au choix : colis alimentaire ou non alimentaire ou un bon restaurant pour un repas en partenariat avec LA DIN'ETTE FRETTOISE.



Décorations de Noël



Terrain de pétanque



Mairie



Le Marnaud



Mairie



Tiffailles



Pont de Chevreuse



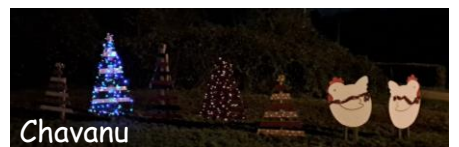
La Rippe à peine



Terrain de pétanque



Entrée du village



Chavanu



Chardenet

Décorations de Noël



Terrain de pétanque



Tiffailles



Pont de Chevreuse



La Rippe à peine



Chavanu



Le Marnaud



Mairie



Mairie



Tiffailles



Entrée du village



Chardenet



Chardenet

Les associations

Le 23 juillet 2022, La fête champêtre du Foyer Rural:



Enfin de retour après les années sous la contrainte Covid, le repas champêtre du Foyer Rural a pu se tenir sur le parking de la salle des fêtes grâce à la mobilisation motivée d'une cinquantaine de bénévoles pour l'organisation du concours de pétanque l'après-midi, avec un record de participants, et pour la préparation et le service des grenouilles en soirée, toujours aussi appréciées par près de 200 convives !



Le 27 août 2022, La randonnée nocturne gourmande du Foyer Rural:

La randonnée du Foyer Rural a connu un succès record avec 230 marcheurs « de 7 à 77 ans » qui étaient présents lors de cette manifestation.



Le parcours habituel en bord de Seille et le repas dans les différents stands ont été très appréciés des participants qui sont impatients de revenir l'année prochaine pour les fameux pilons de poulet !



Le 8 octobre 2022, Vente à emporter du Comité Saint-Georges:

Les bénévoles du Comité Saint-Georges ont concocté un plat à emporter de Poulet au Vinaigre avec son écrasé de pommes de terre pour rester dans la tradition du repas paroissial ; chaque participant pouvait par ailleurs tenter sa chance pour gagner un lot grâce à la tombola organisée en parallèle.



Ce sont en tout 138 plats qui ont été vendus. L'association pourra ainsi continuer de participer aux frais de maintien des édifices religieux de la Commune.



Le 21 octobre 2022, AG du Foyer Rural et du Comité Saint-Georges:



Le Comité Saint-Georges et le Foyer Rural ont tenu leurs assemblées générales en présence des bénévoles et des habitants de la Commune. Le calendrier des fêtes est déterminé pour l'année prochaine avec l'ensemble des manifestations habituelles, les bénévoles étant toujours motivés, soutenus et encouragés par la population. Cette assemblée générale n'a pas permis dans l'immédiat de trouver un ou une volontaire pour la présidence du Foyer Rural...

Les associations

Le 29 octobre 2022, La vente de boudin du Foyer Rural:

Cette année les bénévoles du Foyer Rural avaient augmenté la quantité de boudin fabriqué afin de pouvoir servir tous les clients contrairement à 2021, sans pour autant baisser en qualité puisqu'il semblerait que le boudin soit toujours aussi bon. Le vin chaud à la buvette a également été bien apprécié...



Le 5 novembre 2022, Le banquet des conscrits du Foyer Rural:



Reporté de mars à novembre en raison des contraintes sanitaires, le banquet des classes en 2 a pu se maintenir malgré la faible participation, le déficit pouvant être assumé par le Foyer Rural :

38 convives au repas dont 12 conscrits avec un chapeau !



Le repas confectionné par le traiteur Hervé Bereiziat de Cuisery a été apprécié de tous.

Le 25 novembre 2022, Vente de fromages de l'APE:



Afin de financer l'ensemble des projets scolaires qu'elle soutient, l'APE a organisé une vente de fromage à emporter pour le plus grand bonheur des amateurs, encore bien plus nombreux que l'année dernière !

Le 2 décembre 2022, Vente de sapins de Noël de l'APE:

Pour cette première année, l'APE a rencontré un franc succès pour la vente de sapins de Noël dont 32 personnes ont pu bénéficier ; cette nouvelle initiative a été appréciée et sans nul doute que les participants seront encore plus nombreux la prochaine fois...



Le 16 décembre 2022, L'APE et le Père Noël:



Après 3 années d'absence, l'APE a enfin pu organiser l'arbre de Noël des écoles avec le spectacle des enfants préparés par les enseignantes, la compagnie « Clair-Obscur » et la venue du Père Noël pour la distribution des cadeaux.

Pour la première fois cette année les répétitions de l'après-midi étaient ouvertes à un public avisé, les seniors de Loisy et Huilly étant invités à venir découvrir les chansons.



Comme l'an dernier, l'APE a également offert aux écoles un sapin de Noël que les élèves ont pris plaisir à décorer avec beaucoup d'imagination, sous le préau dans la cour de l'école !

SIVOM DU LOUHANNAIS



COLLECTE DES BACS JAUNES EN PORTE À PORTE

Au 31 janvier 2022, le Sivom du Louhannais lançait officiellement la collecte des bacs jaunes (emballages recyclables) en porte à porte et un changement de fréquence de collecte des poubelles noires (ordures ménagères). **LES RÉSULTATS SONT EXCEPTIONNELS !**

JANVIER À NOVEMBRE 2022* + 28% D'EMBALLAGES RECYCLABLES ★
- 12% D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR) ★

* par rapport à 2021

PAR RAPPORT À 2019* LA COLLECTE DE JAUNE A DOUBLÉ ★
LES OMR ONT BAISSÉ DE 20% ★

* avant l'extension des consignes de tri

UNE QUALITÉ DE TRI AMÉLIORÉE !

La qualité du tri s'est nettement améliorée par rapport à la collecte en PAV (point d'apport volontaire), sans augmenter le nombre de km parcourus par nos camions et tout en évitant aux citoyens de se déplacer. Le Sivom félicite tous les citoyens du territoire pour leur implication et leurs bons gestes de tri. **Continuons ainsi !**

RAPPEL

Ces conteneurs ne sont en aucun cas des conteneurs où l'on met tout et n'importe quoi.



SPANC DU LOUHANNAIS

QUOI DE NEUF AU SPANC ?!

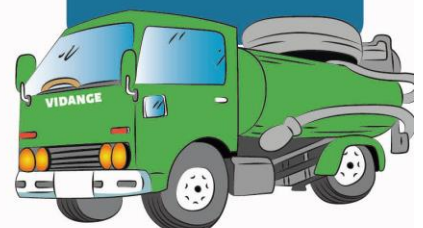
CHANGEMENT DE PRESTATAIRE

Le Spanc du Louhannais propose depuis 2009 des vidanges à tarifs préférentiels pour vos fosses septiques et autres microstations. A partir du 1er janvier 2023, c'est un nouveau prestataire qui rejoint l'aventure : **la SARP !**

Pour toute demande de vidange, il vous faut au préalable remplir un bon de commande (disponible en mairie, auprès de votre SPANC ou sur notre site www.sivom-louhannais.fr) et le retourner par courrier ou par mail aux adresses indiquées.



NOUVEAU PRESTATAIRE 1ER JANV 2023



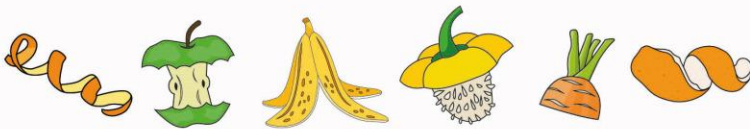
Et n'oubliez pas ! Si vous avez besoin de conseils ou pour toutes questions liées à l'assainissement non collectif, votre SPANC est là pour vous !

LE COMPOSTAGE

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Suite à la promulgation de la loi AGECE (Anti-Gaspillage et Economie Circulaire), en 2020, le tri à la source des biodéchets deviendra **OBLIGATOIRE** pour **TOUS**, particuliers comme professionnels au 1er janvier 2024.

Alors n'attendons plus et, **tous au compost !** Faisons de cette obligation une dynamique sociale, économique et écologique pour notre territoire.



RÉUSSIR SON COMPOST...
... EN 4 LETTRES

APPORTER

ETALER

INCORPORER

RECOUVRIR DE
STRUCTURANT



David, notre maître composteur, est à votre disposition pour répondre à vos questions, qu'il s'agisse de compostage partagé ou individuel, au **06 73 54 72 44** ou par mail : **compost@sivom-louhannais.fr**
Possibilité d'acheter des composteurs, retrouvez les tarifs sur notre site internet **www.sivom-louhannais.fr**



ANIMATIONS : BENNE ITINÉRANTE

TOUS EAU TRI

En 2022, le projet de la benne itinérante «**TOUS EAU TRI**» a définitivement vu le jour et a commencé à sillonner le territoire : Quartier Saint Claude, Fête de la Ruralité, Rencontre inter-collectivités, marchés... Mais aussi une semaine à l'Ensemble Scolaire Notre Dame afin de sensibiliser **TOUTES** les classes de la maternelle au lycée.



1000
PERSONNES
RENCONTRÉES ET
SENSIBILISÉES
DEPUIS JUIN,
NOUS ESPÉRONS
VOUS VOIR
NOMBREUX EN
2023 !



Les agents du SPANC se sont aussi lancés dans l'animation ! Le projet est de sensibiliser sur le thème des déchets, mais aussi de **l'eau**. Des animations spéciales «eau» ont vu le jour, tout comme de nouvelles animations sur le tri des déchets et le compostage.

Infos pratiques



Le Distrib'Pain :

Projet mené tambour battant en quelques semaines seulement, le distributeur de pains est opérationnel depuis le mercredi 12 octobre 2022 au bourg de Huilly, près de la salle associative. Il est le fruit de la collaboration entre la municipalité, la société LE DISTRIB et la boulangerie AUX DOUCEURS DU BLE de Simandre.

L'inauguration et la présentation du fonctionnement de l'appareil ont été réalisées le samedi 15 octobre en présence de David BECHE et de Mickaël SEGAUD, accompagnés des conseillers municipaux.

Depuis son installation le Distrib'Pain rencontre un franc succès pour tous les produits mis à disposition, que ce soient le pain, les pains spéciaux, les viennoiseries ou les brioches... Le boulanger doit souvent recharger l'appareil en cours de journée afin de satisfaire tous les clients, qu'ils soient de Huilly ou d'autres communes...

Les habitudes ont été prises rapidement puisque la fermeture de la boulangerie et du Distrib'Pain fin novembre a perturbé le quotidien des utilisateurs, contraints de retourner aux boulangeries de Cuisery, Simandre, Rancy ou plus loin encore... Attention il y aura une nouvelle période de vacances au mois de juin prochain.

La municipalité vous remercie d'apporter votre soutien et votre participation à ce projet, une belle réussite !



BROYAGE SAPINS DE NOËL
MERCREDI 25 JANVIER
DÉPÔT : DU 2 AU 21 JANVIER AUX ATELIERS MUNICIPAUX À SIMANDRE
BROYAT GRATUIT !
IMPORTANT !
LE SAPIN DOIT ÊTRE NATUREL, SANS DÉCORATION, NI NEIGE ARTIFICIELLE
LE SAC À SAPIN DOIT ÊTRE RETIRÉ
Pour plus de renseignements, contactez le maître composteur au 06 73 54 72 44



En plus de l'opération "Broyage de sapins de Noël" renouvelée cette année, n'hésitez pas à déposer vos coquilles d'huîtres à Vincelles.

Mieux trier permet de moins jeter !

ALLÉGER SA POUBELLE...
CE N'EST PAS LA MER À BOIRE !

DÉPOSEZ VOS COQUILLES D'HUITRES

AU POINT PROPRE ROUTE DE BRET DU 19/12 AU 15/01

Uniquement les huîtres ! Ne mélangez pas avec d'autres coquillages (moules, coques...)

Elles seront broyées et réutilisées !



Infos pratiques

Activités de la bibliothèque de Loisy

La bibliothèque, située derrière l'église de Loisy à la salle communale Claire Joie, accueille les lecteurs de Loisy et Huilly le **jeudi de 16h à 18h** et le **premier samedi du mois de 10h à midi**. L'accès au prêt est gratuit.

Elle est animée par une équipe de bénévoles, rejointes à la rentrée scolaire par Évelyne Delarche, conseillère municipale à Huilly.

Un choix d'ouvrages aussi diversifiés que possible est proposé grâce à de nombreux dons et une allocation annuelle des Mairies de Loisy et d'Huilly. Voici par exemple un aperçu des nouveautés jeunesse disponibles dès à présent :



Les « **boîtes à lire** » disséminées dans plusieurs hameaux en ce qui concerne Loisy et situées sur le parking en face de la Mairie à Huilly connaissent un fort engouement. Elles sont accessibles à tous.

Durant cette année scolaire, Marika Fournier, **conteuse**, interviendra auprès des élèves du RPI une journée en décembre et une journée en avril 2023.

Le bulletin mensuel d'informations, **BiblioInfos**, est envoyé par mail à tous les lecteurs. Toute autre personne souhaitant être informée des nouveautés et activités de la bibliothèque, peut en faire la demande, soit lors d'une permanence, soit par mail à : bibliotheque@commune-loisy.fr

Le défibrillateur



Le Conseil Municipal avait validé en séance du 07 juillet 2022 l'acquisition d'un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) pour la salle des fêtes, conformément à l'obligation requise par la loi pour les Établissements Recevant du Public.

Notre DAE est installé et opérationnel près de la porte d'entrée de notre salle des fêtes depuis le lundi 31 octobre; et la société Defibril a dispensé une formation pour l'utilisation de cet appareil en cas de nécessité auprès de la population le 2 novembre.

Bien évidemment notre équipement est recensé sur la base de données nationales Géo'DAE; et accessible à toutes les personnes qui en auront le besoin sur notre Commune.

Devenez vous-même un « bon samaritain » en vous connectant sur l'application : www.stayingalive.org



Révéléz LE SAPEUR-POMPIER *qui est en vous !*



Les sapeurs-pompiers volontaires
représentent 84 % des sapeurs-
pompiers de Saône-et-Loire.

Pourquoi pas vous ?

On ne vous demandera pas la lune...
Juste votre envie et un peu de
votre temps pour aider les autres !

Un engagement indemnisé
compatible avec une activité
professionnelle et une vie de famille.

- ◆ Vous avez entre **16 ans et 55 ans** ?
- ◆ Vous vivez à **10 min d'un centre de secours** ?
- ◆ Vous pouvez vous rendre **disponible** ?

Alors franchissez le pas !

Une **formation adaptée**, un **accompagnement
personnalisé**...

Vous deviendrez à votre tour **acteur du secours
de vos concitoyens** (secours à personne, incendie,
protection des biens et de l'environnement).



SAPEURS POMPIERS
DE FRANCE

**Poussez les portes de votre centre de secours le plus proche
Ou contactez-nous : volontariat@sdis71.fr - www.sdis71.fr**

Les sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire, c'est...

1 796 SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES

349 SAPEURS-POMPIERS
PROFESSIONNELS

83 PERSONNELS ADMINISTRATIFS
ET TECHIQUES



39 164 INTERVENTIONS
en 2021, dont **30 092**
SECOURS À PERSONNE

1 intervention toutes les 13 minutes.



Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil
informations et orientation



Accompagnement
dans vos démarches administratives



Mise à disposition
d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques



VOS SERVICES ET PERMANENCES : CUISERY ET OUROUX-SUR-SAÔNE

FRANCE SERVICES CUISERY

Adresse : Place de l'Arquebuse - 71290 Cuisery

Contact : Tél. 03.73.55.15.68 - Mail : efs@terresdebresse.fr

Horaires :

Lundi		13h30 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
Mercredi		13h30 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00	



ANTENNE FRANCE SERVICES OUROUX-SUR-SAÔNE

Adresse : Mairie - Place de l'Église - 71370 Ouroux-sur-Saône

Contact : Tél. 03 85 96 79 30 - Mail : efs@terresdebresse.fr

Horaires :

Lundi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h30	
Mercredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h30	
Vendredi	9h00 - 12h00	

Plus d'informations dans votre France services ou sur france-services.gouv.fr

Année 2022*

Naissances :

CHAUVILLE Cataleya	12 janvier 2022
GALLISSIAZ Côme	10 mai 2022
LOUCHE Clément	29 mai 2022
PAGE Danaë	16 juin 2022

Décès :

LEVALLOIS Jacqueline veuve BUCHOT	19 janvier 2022
BOISSON Ghislaine	27 janvier 2022
BERTHET Jean	24 février 2022
CRETIN Gaston	5 août 2022
COLIN Roberte, Hermence veuve MONNOT	7 octobre 2022
MOINE Suzanne, Germaine veuve LARDY	20 octobre 2022
LOISY Rémi	21 octobre 2022
MOUCAUD Maxime	15 novembre 2022
COLIN Marie, Jeanne, Paulette veuve PRECIAT	21 novembre 2022
BERANGER Roger	28 novembre 2022
LOUCHE Patrick	4 décembre 2022
MOINE Eugène	6 décembre 2022

PACS:

CROST Julie et LEGROS Christophe	21 mai 2022
COLIN Marion et COULON Sylvain	20 décembre 2022

* Arrêté au 23/12/2022

Calendrier des fêtes et des manifestations

Samedi 14 janvier
Samedi 21 janvier
Samedi 28 janvier

Vœux du Maire et de l'équipe municipale
Soirée Bressane du Foyer Rural
Loto de l'APE (Salle des fêtes de Loisy)

Dimanche 26 février

Crêpes des Conscrits

Samedi 4 mars
Samedi 11 mars
Samedi 19 mars

Banquet des Conscrits
Carnaval de l'APE (à Huilly)
Cérémonie au Monument aux Morts-conflits AFN

Samedi 1^{er} avril
Samedi 22 avril

Vente de plats à emporter de l'APE (à Huilly)
Journée citoyenne

Lundi 8 mai

Cérémonie au Monument aux Morts

Samedi 10 juin
Vendredi 16 juin
Samedi 24 juin

Randonnée nocturne du CCAS
Kermesse des écoles (à Loisy)
Vente de pizzas du Foyer Rural

Samedi 22 juillet

Fête Champêtre du Foyer Rural

Samedi 26 août

Randonnée nocturne gourmande du Foyer Rural

Dimanche 3 septembre
Samedi 23 septembre

Course du Fun Cars Club Bressan
Après-midi jeux du CCAS

Samedi 7 octobre
Vendredi 20 octobre

Vente de plats à emporter du Comité Saint-Georges
Assemblée Générale du Foyer Rural
et du Comité Saint-Georges

Samedi 28 octobre

Vente de boudin du Foyer Rural

Vendredi 11 novembre
Samedi 18 novembre
Vendredi 24 novembre

Cérémonie au Monument aux Morts
Vente de plats à emporter du CCAS
Vente de fromages de l'APE (à Huilly)

Vendredi 1^{er} décembre
Vendredi 15 décembre

Vente de sapins de l'APE (à Loisy)
Arbre de Noël du RPI Loisy-Huilly (à Loisy)

* Toutes ces manifestations seront maintenues si la législation et la situation sanitaire le permettent.



Don du sang à SIMANDRE:

Jeudi 2 février de 15H30 à 19H30
Jeudi 1^{er} juin de 15H30 à 19H30
Jeudi 3 août de 9H à 13H (Salle du complexe sportif)
Jeudi 28 septembre de 15H30 à 19H30
Jeudi 30 novembre de 15H30 à 19H30

Don du sang à CUISERY:

Mardi 14 février de 15H30 à 19H30
Mardi 18 avril de 15H30 à 19H30
Mardi 13 juin de 8h30 à 12h30
Mardi 8 août de 8h30 à 12h30
Mardi 3 octobre de 15H30 à 19H30
Mardi 12 décembre de 15H30 à 19H30

INVITATION CEREMONIE DES VOEUX

Pour célébrer la nouvelle année, l'Equipe Municipale d' Huilly-sur-Seille est heureuse de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie des vœux le

SAMEDI 14 JANVIER 2023 à 18H30

SALLE DES FETES



Réuni autour de son Maire, M Ludovic HAUTEVELLE, le Conseil Municipal aura l'occasion de vous présenter le bilan de l'année écoulée ainsi que les perspectives pour l'année à venir.

Cet échange sera, comme il se doit, ponctué par le verre de l'amitié !

En attendant, à chacune et chacun d'entre vous, nous vous souhaitons une très Bonne Année 2023.

